




CODE



Union Cycliste Internationale

**de déontologie pour
les commissaires
internationaux**



Introduction

Le sport cycliste a sensiblement évolué ces dernières années. L'intérêt pour les compétitions ne cesse de croître. La couverture télévisée des événements majeurs n'a jamais été aussi performante et les commissaires sont actuellement confrontés à des caméras de plus en plus indiscretes.

Les décisions des commissaires internationaux peuvent être visionnées à volonté et sous des angles parfois inédits. Leurs faits et gestes sont analysés, relatés, comparés, jugés. Il est devenu, aujourd'hui, impérieux d'appliquer les règlements avec précision et uniformité.

Le rôle du commissaire international en cours d'épreuve est majeur. Toutefois, il est tout aussi indispensable qu'il observe, avant et après la course, certaines **règles de conduite** qui inspirent **la confiance et le respect de la fonction qu'il incarne**. Par sa présence sur les événements internationaux, il en assure leur qualité. Il doit être l'ambassadeur(drice) de l'UCI à travers le monde et en défendre l'image de marque.



Code de conduite

A. Généralités

Tous les frais engendrés par votre présence sur les épreuves, mis à part vos frais d'hébergement pris réglementairement en charge par l'organisateur, devront être soumis à l'UCI et non à l'organisateur car vous risqueriez de le mettre mal à l'aise. Afin de ne pas vous retrouver dans une situation gênante, **ne sollicitez pas de cadeaux et/ou faveurs** qui puissent remettre en question votre **neutralité**, votre **objectivité** et votre indépendance.

Acceptez des présents **symboliques** qui n'impliquent aucun engagement de votre part.

Il est strictement interdit de vous faire accompagner par votre époux(se), compagne(gnon) ou ami(e), même si vous avez l'intention de prendre ses frais à votre charge. Vous indisposerez l'organisateur en l'obligeant, peut-être, à prendre des dispositions imprévues pour son transport, son logement, ses repas. Vous vous mettriez ainsi en situation de faiblesse et votre objectivité pourrait être mise en cause.

Finalement, vous ne devez en aucun cas abuser de votre statut de Commissaire International sur les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas été désigné.

B. Avant l'épreuve

Dès que vous avez connaissance de votre désignation, adressez un courrier pour vous présenter à l'organisateur et lui communiquer vos coordonnées détaillées.

Dès réception du dossier de l'épreuve, examinez-le attentivement. Si les dispositions sont contraires aux prescriptions du règlement, **n'attendez pas**



le dernier moment pour prendre contact avec l'organisateur et tenter de trouver, de commun accord, les modifications nécessaires.

Ne tardez non plus pas à prendre contact avec vos collègues, commissaires internationaux désignés par la fédération nationale ou l'UCI. Une prise de contact et une attribution des tâches en amont de l'épreuve rendra votre travail d'équipe plus efficace. De plus, les commissaires de la fédération nationale pourront, dans certaines situations, vous fournir des informations difficiles à obtenir de la part du comité d'organisation, mais utiles au bon déroulement de votre mission.

C. Sur le lieu de l'épreuve

Dès votre arrivée, prenez l'initiative de vous présenter à l'organisateur. Soyez ponctuel au rendez-vous fixé. C'est une marque de politesse.

Ayez un entretien convivial et constructif avec lui au sujet de vos responsabilités respectives.

Faites-lui comprendre que votre intention est de lui apporter une collaboration totale de façon à ce que l'épreuve connaisse un déroulement irréprochable. Invitez-le à vous confier ses difficultés et présentez-lui vos services pour tenter de les résoudre, dans le respect du règlement.

Vous rencontrerez, certainement pour la première fois, les commissaires nationaux qui compléteront votre collègue. Il sera opportun de vous présenter, de leur expliquer leur fonction et ce que vous attendez d'eux. Vous les traiterez avec le respect et l'égard nécessaires.

Vous prendrez également contact avec l'inspecteur antidopage afin de définir la manière dont vous travaillerez ENSEMBLE jusqu'à la fin des compétitions.



D. Après l'épreuve

Etablissez votre plan de voyage de façon à ne pas devoir quitter précipitamment le lieu de l'épreuve sans avoir le temps de vous assurer que les classements, les communiqués, le contrôle antidopage, etc... ont été exécutés correctement. Assurez-vous que les documents utiles ont été transmis à l'UCI conformément au règlement et ne déléguez pas à des tiers des tâches dont vous avez la responsabilité.

Relation avec l'organisateur :

- invitez l'organisateur à un debriefing et assurez-vous que le rapport que vous enverrez à l'UCI soit conséquent avec le debriefing fait avec l'organisateur ;
- félicitez-le pour les aspects positifs de son organisation ;
- informez-le, avec psychologie mais franchise, des points faibles constatés pour lesquels des recommandations seront transmises à l'UCI ;
- cherchez ensemble des solutions pour les améliorer.



Qualités humaines et relationnelles

Le commissaire international exerce une fonction difficile et délicate parce qu'il est en relation avec des catégories de personnes (organisateur, coureurs, directeurs sportifs, représentants de la presse, ...) qui défendent des intérêts différents et même parfois divergents.

D'où la nécessité d'être doté de qualités humaines et relationnelles bien développées pour être capable d'aplanir les différends qui peuvent naître à tout moment. Les qualités essentielles dont un commissaire international aura besoin sont :

- ▷ **psychologie** = perception intuitive des sentiments et du comportement d'autrui qui permet d'éviter les conflits et d'aboutir à une solution par le dialogue.

PSYCHOLOGIE ne signifie pas FAIBLESSE

- ▷ **feeling** = perception intuitive d'une situation et de son évolution possible. Il permet d'anticiper certains problèmes que l'on pressent.
- ▷ **charisme** = mettre ses capacités au service du bien général. Les occasions de faire preuve de cette qualité ne manquent pas pour un commissaire international.

Relation avec la presse :

- ▷ Ne pas refuser les interviews, mais ne pas les solliciter non plus. Ne se limiter qu'aux aspects techniques de la course ;
- ▷ Faire attention à ce que vous dites. Le commissaire international interviewé représente l'UCI : il doit en donner une image de marque valorisante ;
- ▷ Désigner éventuellement un porte-parole (généralement le président du collège) et se mettre d'accord, au sein du jury, sur les arguments qui seront développés ;
- ▷ La presse mérite votre considération : fournissez-lui les informations dans **le cadre de la déontologie de votre fonction.**



➤ Ne participer pas à la rédaction d'articles de presse sur les épreuves pour lesquelles vous êtes engagés.

- **autorité** = s'installer progressivement avec l'expérience
 - = dépend des compétences, des capacités du commissaire international
 - = faites preuve d'**autorité et de fermeté** dès le début de votre mission
 - = ne sollicitez aucun autographe, casquette, maillot, ... auprès des équipes. Cela vous mettrait immédiatement dans une situation de faiblesse (perte d'autorité) vis-à-vis de cette même équipe

- N.B.
- a) C'est au cours du briefing avec les directeurs sportifs qu'un commissaire international installe son autorité.
 - b) Un commissaire international est catalogué par les gens sur qui il a autorité : faible, moyen, sévère.
 - c) Ne pas confondre autorité et **autoritarisme** (celui-ci est mal perçu).
 - d) Evitez l'arrogance, le dédain.
 - e) Votre niveau d'exigence vis-à-vis de l'organisation et de l'organisateur sera approprié aux circonstances.

- **sens des responsabilités** = il est essentiel pour un commissaire international (un arbitre en général) de:
 - Ne pas fuir ses responsabilités ;
 - Ne pas les faire porter par d'autres (UCI, fédération nationale, organisateur, ...);
 - Toujours rester **solidaire** d'une décision commune du collège des commissaires.



- ◉ **respect de soi** = présentation vestimentaire soignée, nette et sobre. Le port de la cravate pour les hommes, pour les disciplines où elle est prévue, est un symbole de prestance et de distinction. En course, le port de l'uniforme officiel est obligatoire. Lors des représentations officielles, vous êtes libre de choisir entre porter votre uniforme ou une tenue correcte adaptée aux circonstances.

Conformément à l'art. 1.1.074 du règlement UCI, les commissaires internationaux qui sont désignés par l'UCI ou qui font partie d'un collège de commissaires dont le président est désigné par l'UCI, porteront les vêtements officiels (derniers en date et aucun autre (les anciens modèles ou modèles confectionnés par ses propres soins sont INTERDITS) fournis par l'UCI.

Les vêtements UCI seront portés **UNIQUEMENT** lors des missions officielles et à **AUCUNE** autre occasion.

Lors des cérémonies et des réunions :

- Pantalon ou jupe beige (route, piste, cyclo-cross, cyclisme en salle) et pantalon-short beige (MTB, BMX, trial);
- Chemise bleue avec cravate ou foulard UCI (route, piste, cyclo-cross, cyclisme artistique) ou polo bleu (MTB, BMX, trial, cycle-ball);
- Blaser bleu marine (route, piste, cyclo-cross, cyclisme artistique).

Lors des épreuves :

- Dans des sites fermés tels que vélodromes couverts ou halls de sports : voir « cérémonies et réunions »;
- Sur les lieux de départ des épreuves (village, enceintes VIP) : voir « cérémonies et réunions », sauf le blaser qui sera



remplacé par la parka ou la veste polaire si nécessaire. En cas de grosses chaleurs, le port de la cravate ou du foulard sera laissé au choix du (de la) président(e) du collège des commissaires ;

- Epreuves sur route, dans les véhicules et à moto : voir « sur les lieux de départ des épreuves » ;
- Epreuves sur piste ouverte : même tenue que dans les sites fermés. Toutefois, le port du blazer et de la cravate ou foulard sera adapté aux conditions climatiques (décision prise par le (la) président(e) du collège des commissaires ;
- MTB, BMX et trial : voir « sur les lieux de départ des épreuves »
- Cyclo-cross : voir « sur les lieux de départ des épreuves »

Lors des cérémonies protocolaires :

- Le président du jury, pour accompagner les compétiteurs au podium, portera la même tenue que pour les réunions.

En dehors de celle autorisée par l'UCI sur votre équipement, évitez de porter de la publicité ou de faire de la promotion pour un produit commercial.

De plus, vous êtes tenu de :

- ➔ proscrire les attitudes non conformes à la fonction ;
- ➔ utiliser un langage **poli et correct** ;
- ➔ faire preuve de **sobriété en toute circonstance** ; l'abus de boissons alcoolisées est **INTERDITE** du début à la fin de votre mission y compris lors d'épreuves de plusieurs jours.
- ➔ pendant l'épreuve : maintien digne de la voiture.
- ➔ prendre le repos nécessaire à la bonne réalisation de votre fonction de commissaire international.



Seul un nombre d'heures de sommeil suffisant vous permettra d'être en forme durant les longues journées de travail qui vous attendent.

► **respect des autres =**

- ◉ Politesse et cordialité;
 - ◉ Ne jamais refuser le dialogue;
 - ◉ Contribuer au succès de la manifestation en dehors de la course (relations publiques);
 - ◉ Proscrire toute discussion avec les coureurs pendant ou immédiatement après l'effort; c'est un manque flagrant de psychologie.
- ◉ **2 règles d'or:**
1. si l'on veut être respecté, il faut commencer par respecter les autres.
 2. trop de familiarité engendre le mépris.

Ce guide succinct doit accompagner chaque commissaire international dans ses missions. Il est un conseiller, un ami qu'il convient d'écouter et dont il faut appliquer les directives. Par son comportement, le commissaire international **doit être et rester un exemple** en toute circonstance.